



MAIRIE DE L'ILE D'AIX

Brise d'Infos

N° 5 Novembre 2002

Agacement

- ✓ Une déchetterie pour une commune de 186 habitants, c'est un record national, peut-être même européen voire mondial.
- ✓ Trois ramassages des ordures ménagères l'été, deux l'hiver, 70 poubelles publiques plus 20 containers en renfort l'été.
- ✓ Une information massive, par voie d'affichage, avis du Maire en boîte aux lettres, informations dans « Brise d'Infos » ...

Et pourtant, les employés municipaux ne cessent de constater des dépôts sauvages peu respectueux de notre environnement et de leur travail.

Il est à nouveau fait appel au sens civique de chacun.

La propreté de l'Île est l'affaire de tous.

Travaux : **Parc de Stationnement**

En accord avec la Société des Amis de l'Île d'Aix, la Commune a réaménagé le parking derrière l'église. Plus grand et mieux agencé, il devrait permettre d'accueillir, outre les engins communaux, plus de véhicules.

C'est l'occasion de rappeler que le stationnement dans le village est interdit toute l'année. Seul le stationnement temporaire pour raison de service est toléré. Deux véhicules possèdent une autorisation permanente : ceux du médecin et de l'épicier. Merci de respecter ces consignes en utilisant les deux parkings prévus à cet effet.

Notre confort de vie et la qualité d'accueil de nos visiteurs le méritent bien.

Humeur

De nouveau, on s'en prend aux véhicules la nuit.

Non ! Nous ne sommes pas en banlieue au cœur des quartiers « défavorisés » mais bien à l'Île d'Aix.

Trois pneus crevés, c'est la mauvaise surprise qu'ont eu Eric et Géraldine LEVRAUD, Aix Service, en rentrant de leur journée de repos, le 11 novembre.

Acte gratuit, d'un grand courage, que condamne l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Campanile de l'Eglise **sonne de Nouveau**



Après la pose des nouveaux vitraux le mois dernier, ce sont la restauration et le remontage du mouton de la cloche de l'église qui sont terminés. Ce fût également l'occasion de réparer quelques fuites sur la toiture de l'édifice.

Reste à électrifier la sonnerie de la cloche tout en laissant la possibilité de l'actionner manuellement lors des cérémonies importantes.

Conseil Municipal

Lors de la séance du 22 octobre, le Conseil Municipal a notamment établi la liste des actions qu'il souhaite voir entreprises par le Syndicat Mixte pour 2003 :

- ✓ Poursuite de la restauration de casemates
- ✓ Réfection du chemin allant des Mathes à l'entrée de Tridoux
- ✓ Installation de nouveaux sanitaires
- ✓ Acquisition d'un nouveau camion pour la collecte des ordures ménagères
- ✓ Poursuite du Plan Lumière
- ✓ Achèvement des travaux des fossés
- ✓ Achat de mobilier urbain (containers enterrés)
- ✓ Animations : Journées de l'Empereur, "La p'tite Ile aux Enfants", Journées du Patrimoine.
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Edition de guides et dépliants

Le prochain Conseil Syndical aura lieu le 29 novembre, ces différents points y seront abordés.

Pont de l'Anse de la Croix



La Société des Amis de l'île d'Aix, propriétaire des fortifications du village, procède actuellement au remplacement du tablier du pont de l'Anse de la Croix, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Pendant la période des travaux, l'accès de la plage est fermé au public.

Maison de l'île d'Aix

Après l'acquisition de l'immobilier, le projet de la future maison du tourisme se poursuit. La commune a lancé un appel à projets, auprès d'architectes, en vue d'ouvrir ce lieu pour la saison prochaine.

Le dossier sera présenté à la population avant le lancement de l'opération par le Conseil Municipal.

Réunion des Associations

Le 29 octobre, Michel JEAN et Alain BURNET ont réuni les associations organisatrices d'animations pour évoquer ensemble les projets pour la saison future. Un programme sera bientôt élaboré et diffusé dans les prochains " Brise d'Infos" .

Gisèle RUEL a annoncé que l'animateur de la Chorale ne souhaitait plus encadrer cette activité. Michel JEAN se propose de faire des recherches auprès des communes voisines pour trouver un nouveau maître de chant.

Alain BURNET rappelle que le logement prévu pour accueillir les différents animateurs (théâtre, chorale ou autre) reste disponible.

Quelques dates ont été fixées et certaines orientations communales déjà validées par les personnes présentes.

- ✓ Volonté de proposer des séances de cinéma à chaque vacances scolaires.
- ✓ Accueillir une nouvelle résidence d'artistes de janvier à mars pour une présentation en avril ou mai. Le thème n'a pas été encore retenu.
- ✓ Souhait de recevoir à nouveau, pendant les vacances de Pâques, l'ASEM 17 (Association des Ecoles de Musique du département).
- ✓ Les journées de l'Empereur sont fixées les 7,8 et 9 juin 2003
- ✓ L'animation,"La Petite Ile aux Enfants" serait reconduite en août.



MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX

Brise d'Infos

N° 5 Novembre 2002

Journées Napoléoniennes

Répondant à l'appel des élus municipaux et en vue de proposer au Syndicat Mixte le programme et la mise en œuvre des festivités 2003, un groupe de travail pour la préparation des prochaines journées de l'Empereur s'est constitué. Composé de représentants d'associations Aixoises et continentales, de résidents permanents et secondaires, des techniciens de la Commune et du Syndicat Mixte, il est animé par Alain BURNET et Michel JEAN.

Après un tour de table et un bilan de la manifestation de cet été, il a été convenu de constituer des équipes autour de thèmes précis :

- ✓ Les Animations
- ✓ La logistique
- ✓ Les Costumes
- ✓ Les Repas
- ✓ Les Décorations
- ✓ La Musique

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe sont les bienvenues.

Contactez : Stéphane ROCHETEAU

A la Mairie : 05 46 83 01 82

Centre communal d'Action Social

La dernière réunion du CCAS s'est tenue en Mairie le 4 novembre.

A l'ordre du jour : Le choix des colis de fin d'année avec l'établissement de la liste des bénéficiaires, ainsi que la préparation des cadeaux de Noël pour les enfants de l'école. Il a été également voté une subvention de 400 Euros pour les familles sinistrées du Gard.

Plan Educatif Local

Le maire rappelle aux familles ayant des enfants en bas âge que la commune a versé une subvention à la halte garderie de Fouras, pour qu'elles puissent bénéficier de ses services lors de leurs déplacements sur le continent.

Pour tous renseignements contactez :

Sylvie PORCHER en Mairie

au 05 46 84 66 09

Assistante Sociale

L'assistante sociale recevra en Mairie pour la dernière fois de l'année :

le 23 décembre de 15h30 à 17 h

Le Baptême des Oliviers

A l'occasion du baptême Civil de ses neveux et nièces, cet été, Madame GRIS a offert six oliviers de Bohèmes à la Commune.

Les employés communaux les ont plantés dernièrement, à l'aire de pique nique des Mathes.

Un grand merci à Madame GRIS!

Déchetterie

Voici les volumes et tonnages traités par la déchetterie ces quatre dernières années :

1998 :	213 tonnes pour	900 m3
1999 :	250 tonnes pour	1 060 m3
2000 :	283 tonnes pour	1 244 m3
2001 :	267 tonnes pour	1 296 m3

A noter que les valeurs de l'année 2000 ont été exceptionnellement élevées suite à la tempête de décembre 1999.

« Brise d'Infos » paraît tous les mois, si vous souhaitez le recevoir gratuitement à votre domicile merci de bien vouloir nous retourner ce coupon en mairie :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Brise d'Infos vous sera adressée prioritairement par Email.

Notre médecin nous quitte

Michel, Anne Catherine et Alexia WINTERHALTER ont décidé de rejoindre leur Alsace natale d'ici la fin de l'année.

Outre des amis qui partent c'est aussi le médecin du village qui s'en va.

La forte fréquentation estivale ne suffit pas à compenser la baisse de la population âgée l'hiver. Un équilibre financier délicat couplé à la problématique de la vie insulaire rendent difficile les conditions d'exercice.

Après plusieurs candidatures de remplacement infructueuses le docteur et la Commune poursuivent leurs démarches pour assurer la continuité du cabinet médical créé il y a 15 ans.

Un milieu de vie original

Sur les hauts de plage, à la limite du flot, un milieu très original ourle les terres émergées :

La Laisse de haute mer



Constituée de cadavres animaux et végétaux, décrochés de leur support par les tempêtes, poussés par le flot des plus fortes marées et laissés en haut de plage, cette « laisse de mort » est aussi une « laisse de vie active ».

Ce long ruban de vie abrite des plantes et des animaux tout à fait particuliers : ce sont des êtres vivants terrestres qui doivent savoir résister aux assauts de la mer et du vent.

Nombreux sont les oiseaux qui vivent dans cet univers. Il suffit de longer la côte pour faire s'envoler devant soi goélands et mouettes qui se nourrissent des cadavres de coquillages ou de poissons. De nombreux passereaux sont là à la recherche des insectes, des crustacés qui abondent entre les algues, sur les plantes et dans le sable : bergeronnette grise, verdier d'Europe, pipits, tournepierres ou bécasseaux.

A suivre...